

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Commission administrative
paritaire nationale des
directeur·rice·s d'hôpital (DH).

2022

*faites entendre
votre voix !*

*L'équilibre vie pro-vie perso :
c'est aussi ma santé
qui est en jeu.*

*Le droit à la
déconnexion ne doit
plus être un sujet tabou.*

*Pas question d'être
utilisé comme un fusible
par ma hiérarchie
ni de subir des pressions.*

*J'ai toujours voulu m'investir
au service des personnes,
pas dans un établissement
qui n'est là que pour gérer
les crises et les pénuries.*

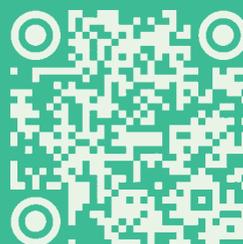
*Les femmes doivent avoir
les mêmes chances que leurs
collègues pour accéder
aux emplois supérieurs.*

1000 postes de directeurs perdus en 10 ans,
1200 € / mois de pouvoir d'achat en moins,
journées à rallonge, absence de droit à la
déconnexion, multiplication des intérim,
manque de reconnaissance professionnelle
et statutaire, évaluations opaques, mobi-
lités entravées, isolement et accroissement
des responsabilités...

Alors... On continue ?

Ou on change la donne ?

**Pour changer cette situation,
l'Ufmict-CGT a fait 130 propositions
pour permettre aux directeur·rice·s
de reprendre la main.**



retrouvez tout
l'argumentaire
sur notre site !

130 PROPOSITIONS DE L'UFMICT-CGT POUR LES DIRECTEURS & DIRECTRICES DE LA FPH

Nous aimons notre métier, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous engager. Pas question de laisser notre quotidien professionnel se dégrader lentement : cette nouvelle liste Ufmict-CGT se veut être force de proposition et compte faire le maximum pour se faire entendre ! Exercer un management alternatif, au service de la prise en charge sanitaire et sociale de la population sur tout le territoire, c'est possible, voici quelques unes de nos revendications pour y arriver :

Des statuts renforcés.

- La fusion DH / D3S (CGT : 1^{er} syndicat à l'exiger dès 2005).
- Un plan de titularisation pour les contractuel·le·s.
- Une gestion nationale de la carrière par un CNG rénové.
- Une mobilité facilitée dans des règles transparentes.



Des métiers plus attractifs, mieux rémunérés.

- La création de 1000 postes de directeur·rice·s.
- Un transfert « primes-points » permettant l'intégration progressive de l'ensemble des primes dans le traitement indiciaire.
- L'augmentation de la rémunération de + 35 % en début de carrière et + 25 % en fin de carrière.
- L'ouverture du droit à la retraite dès 60 ans avec 75 % de la dernière rémunération (primes et indemnités comprises).
- Un nouveau droit à la formation de 20 jours par an.



Le respect de notre santé et de meilleures conditions de travail.

- L'application de la limite maximale de 48 heures de travail par semaine et d'un droit à la déconnexion.
- La mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels et le suivi des directeur·rice·s.
- Une campagne de lutte contre toutes les discriminations (*handicap, santé, origines, orientation sexuelle, activité syndicale...*).
- La lutte contre les pratiques de management brutal ou contre les situations de harcèlement.
- La reconnaissance du droit d'alerte des directeur·rice·s et leur protection.
- L'égalité effective femmes - hommes.



**Donnez-nous la force
pour porter vos revendications
EN VOTANT POUR
LA LISTE PRÉSENTÉE PAR
L'UFMICT-CGT
AUX ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022.**

ufmict@sante.cgt.fr
01 55 82 87 57



Retrouvez-nous sur notre site & les réseaux!
syndicoop.fr/ufmict/liste-candidats
[@UFMICT](https://www.instagram.com/UFMICT) Collectif directeur·rice·s santé CGT